



ARCHIVES DE PRÉFECTURE

Procès-verbal du Conseil d'Administration Ordinaire du 29/01/2020

Le 29 janvier 2020,

Les membres du Conseil d'Administration de l'Association des Réseaux de CentraleSupélec, de nom d'usage ViaRézo (dénommée ci-après l'« association »), se sont réunis à CentraleSupélec, Campus de Gif, 1 rue Joliot Curie 91190 Gif-sur-Yvette, suite à la convocation du président de l'association conformément aux statuts de l'association.

Il y a 13 administrateurs de ViaRézo de présents et 2 absents. Le quorum est atteint et la séance peut commencer.

1. Validation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est :

- Election nouveau bureau de ViaRézo
- Retour sur TRACS
- Avancées sur le nouveau contrat pour la fibre

Remarque : Alexandre Candoni demande pourquoi HackCS n'est pas à l'ordre du jour et s'il n'a pas été oublié. Baudouin Herlicq confirme qu'ils ont oublié, mais qu'il a rencontré le nouveau bureau et que la situation est sous contrôle et que tout se passe bien.

Theo Brionnaud propose la résolution suivante : voter l'ordre du jour et rajouter un rappel pour mettre HackCS à l'ordre du jour du prochain Conseil d'Administration.

Première résolution : valider le l'ordre du jour et mettre un rappel pour HackCS pour le prochain ordre du jour.

Vote pour : 11

Vote contre : 1

Abstentions : 0

L'ordre du jour est validé.

RAPPEL : Mettre HackCS au prochain Ordre du Jour pour le prochain Conseil d'Administration.

2. Validation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale précédente

Il y a deux procès-verbaux différents : un où les délibérations ont été anonymisés, et un où les noms des protagonistes sont inscrits.

Theo propose de voter pour la validation du procès-verbal non anonymisé.

Baudouin propose de voter pour la validation du procès-verbal anonymisé.

Deuxième résolution : valider le procès-verbal non anonymisé

Vote pour : 2

Vote contre : 8

Abstentions : 3

Le procès-verbal est rejeté.

Troisième résolution : valider le procès-verbal anonymisé

Vote pour : 11

Vote contre : 1

Abstentions : 1

Le procès-verbal est validé.

3. Election du nouveau bureau ViaRézo

Deux listes se sont présentées

La première est la liste C.I.D.R.E., composée de :

- Baptiste Foy : Président
- Théo Brionnaud : Trésorier
- Ali Raiki : Vice-Président en chef
- Clémentine Barat : Screz
- Benoit Du Garreau De La Mechenie : VPartiÀRennes
- Arnaud Louys : VProxmox>Openstack
- Marco Boucas : VPShotgun
- Kim Lamboley: VPBoisson
- Quentin Mondon : VPasLà
- Baudouin Herlicq : VP Quotes
- Pierrick Houede: VPinte

Baudouin présente la liste rapidement.

La deuxième est la liste B.D.S.M.E.M composée de :

- Antonin Ferrand, Président ;
- Nathan Perriolat, Vice-Président ;
- Paul Saurou, Trésorier ;
- Clarence Charles, Secrétaire ;

Les 4 candidats se présentent rapidement.

Plusieurs questions suite a ceci.

Pierre Gastineau demande à Paul Saurou pourquoi il a annoncé vouloir changer de banque durant son discours de présentation. Paul répond qu'il a eu des problèmes avec cette banque. Christophe Massiot rappelle que LCL est la banque de ViaRézo depuis 30 ans.

Pierre fait remarquer que la Fédération des Associations de Centrale Supelec (FACS) a été pendant 20 ans chez LCL et que le service était médiocre. La FACS a changé de banque il y a deux ans et le service est meilleur selon Pierre.

Amalio Coron demande quelle est la position de ViaRézo par rapport à ses clubs.

Antonin Ferrand annonce que ViaRézo va suivre particulièrement HackCS qui organise un évènement dans 3 mois. Pour les autres clubs, comme CSDesign, le Club Tech il n'y a pas de modifications majeures à faire dans leur suivi. Antonin s'annonce enfin préoccupé par les passations du club LinkCS, qui compte peu de nouveaux membres investis.

Paul termine en rapportant sa volonté de se concerter avec CS Studio pour un éventuel besoin en trésorerie.

Amalio Coron propose un vote anonyme.

Troisième résolution : vote anonyme des listes

Pour élire la liste B.D.S.M.E.M :

Votes pour : 10

Pour élire la liste C.I.D.R.E. :

Votes pour : 2

Votes nuls : 1

La liste B.D.S.M.E.M est élue.

4. Retour sur TRACS

(Clémence Alain) C'est une édition qui s'est très bien passée, comptant plus de 700 inscrits, dont 420 validés et 378 présents malgré les grèves. Les élèves provenant de 53 écoles ont été accueillis par les 46 staffeurs.

Cette édition est marquée par l'apparition d'une nouveauté : les MasterClass. Durant ces cours, es agents de la DGSE présentent des thématiques scientifiques aux participants.

Les horaires des épreuves ont pu être parfaitement respectés. Les (58')

L'édition a eu des retours très positifs de la part des 72 personnes qui ont répondu à l'enquête. Il y a eu beaucoup de réactions par rapport à l'évènement sur les réseaux sociaux, et on attend un article du Figaro sur ce sujet.

La majeure partie des dépenses de l'évènement est due à la restauration, mais qui a eu de très bons retours de la part des participants. Il était aussi agréable de travailler avec le prestataire, je le recommande pour la prochaine édition. La DGSE a financé les dépenses liées à la sécurité.

Enfin, la marque « TRACS » a été déposée (dépenses autres).

Remarques :

Marco Boucas fait remarquer qu'une restauration à base de pizzas peut renforcer une image « geek ». Pierrick : L'année d'avant le repas était considéré comme pas assez étudiant, et il y avait eu des plaintes aussi.

5. Avancées sur le nouveau contrat de fibre

(Leïla Bekaddour)

Je fais un rappel de la situation actuelle. Nos installations sont desservies par 5 brins de fibre physique. 2 d'entre eux servent à fournir internet dans la résidence (uplink de 2 Gbit/s) et sont maintenus par Zayo, ViaRézo a peu de travail à fournir de ce côté-là. Deux autres brins sont appelés « Fibre Noire » (car non utilisée), partent de l'Agora et s'arrêtent au data center TeleHouse2 (TH2) à Paris, sans être reliés au réseau mondial. Enfin l'école nous prête 1Gbit/s de bande passante sur une fibre nommée Renater, reliée à nos serveurs.

Actuellement, l'association possède deux contrats avec Zayo, signés en novembre 2018. Le premier contrat, dit « de transit » fournit internet pour 1400€ par mois. Le 2^e contrat est l'achat d'un Droit Irrévocable à l'Usage (DIU) pour 15 ans de la fibre noire, d'une valeur de 50 000€. L'association paye 100€ de maintenance par mois, pendant la durée du contrat.

Le débit contrat de transit avec Zayo est en théorie de 2 Gbit/s, mais étant reliés à un port 10Gbit/s, on peut dépasser cette valeur en restant dans la limite du 95^e percentil. Ce contrat était signé pour une durée de 24 mois, il expirera donc en novembre 2020.

L'idée est de basculer le contrat de transit sur la fibre noire pour rentabiliser cette dernière.

L'avantage d'avoir une fibre noire reliée à TH2 est d'avoir plus d'offres et de pouvoir faire baisser les prix sur les contrats, alors qu'à Gif, seul Zayo a accepté de faire les travaux.

Il y a plusieurs contrats que nous avons analysés. Nous les avons écartés car ils ne convenaient pas à nos besoins : difficulté technique à mettre en œuvre. Notre choix s'est porté sur Zayo pour la simplicité technique.

Le principe est de relier la fibre noire présente à TH2 à la baie de Zayo via un patch (plus petit brin de fibre faisant jonction). L'installation est gratuite.

2 devis ont été réalisés avec Zayo. Le 1^{er} devis propose un prix par mois 100€ moins cher qu'actuellement, pour un basculement sur la fibre noire en novembre. Le 2^e devis propose le même prix par mois qu'actuellement, et un basculement sur la fibre noire au mois de juillet.

Pour les deux devis, l'engagement est de 36 mois, et nous avons 1 mois de réflexion.

Propositions :

- Signer le devis pour un passage sur la fibre noire en novembre
- Signer le devis pour un passage sur la fibre noire en été
- Ne rien signer

Remarques :

- Christophe Massiot : Historiquement la fibre noire était un souhait des membres actifs. Zayo a été choisi pour ce contrat car il permettait d'avoir une fibre noire et un contrat de transit à des prix raisonnables. La fibre noire seule aurait coûté 20 000€ de plus (environ).
- Baudouin Herlicq : Un autre avantage de la fibre noire est la flexibilité. Dans 10 ans, un débit 2Gbit/s ne suffira plus, avoir la fibre noire permettra d'aller chercher de nouveaux opérateurs plus facilement, et cette fibre peut supporter jusqu'à 10Gbit/s.
- Arnaud Venturi : On pourrait faire à terme du peering directement à TH2 avec Google ou YouTube. Cela pourrait permettre aussi d'envisager d'annoncer un jour nos IP en BGP.
 - Leila : Pour nuancer ces avantages, actuellement les IP appartiennent à l'école et l'association n'a pas le statut d'AS (Système Autonome). Il y a aussi la lourdeur technique de la mise en place de ces opportunités.
 - Baudouin : Il y a des difficultés administratives : les IP de l'école sont générés par RENATER et Paris Sud. Un projet pour le prochain bureau pourrait être d'annoncer les IP dynamiquement. De plus le fait que l'association n'ait pas le statut d'AS a bloqué chez Dutch Telecom
 - Arnaud : Acquérir un numéro d'AS n'est en réalité pas si difficile.
 - Leila : Il reste encore le fait que l'association ne soit pas Fournisseur d'Accès Internet (FAI), et qu'elle ne possède pas ses propres IP.
- Christophe exprime son désaccord quant à ce devis qu'il juge trop cher pour la durée d'engagement.
- Arnaud : Avez-vous eu le temps d'aller voir la concurrence ?
 - Baudouin : Nous sommes allés faire des devis chez Cogent. Les informations sont dures à avoir, mais il est très possible que nous devions payer en plus un hébergement en plus du forfait de Cogent.
 - Leila : La simplicité technique de la solution avec Zayo nous a convaincu. Changer d'opérateur implique de gérer nous même un équipement actif en data center,

- c'est une dette technique importante. De plus, le prix affiché par Cogent n'inclut pas la location de la baie à TH2 (400€), et d'autres investissements en matériel.
- Baudouin : Le prix avec Zayo est comparable à Orange business qui a cependant un bien meilleur service client alors que le service client de Zayo est moins compétent. Même chose pour Cogent. S'impliquer avec Cogent amène beaucoup d'incertitude. Je ne suis pas opposé à retravailler sur le sujet en S8.
 - Christophe : Vous avez choisis de trop gros acteurs, qui ne sont pas intéressés.
- Christophe : Pourquoi Cogent ne propose pas les mêmes services d'hébergement et d'installation que Zayo en DataCenter ?
 - Leila : D'ordinaire, une fibre noire est utilisée pour de façons plus originale que seulement se connecter à internet. La plupart des opérateurs ne comprennent donc pas vraiment notre besoin. Zayo nous connaît depuis longtemps et suit donc mieux nos besoins.
 - Christophe : S'engager pour 1 an de plus chez Zayo est envisageable, s'engager pour 3 ans est trop long, surtout au même prix. Le contrat actuel est-il renouvelable ?
 - Leila : Le contrat actuel est renouvelable 2 ans.
 - Antonin Ferrand : Il y a un risque que Zayo pensent que l'on va rester chez eux encore longtemps si on signe encore pour 3 ans avec eux.
 - Leila : Nous préférons rester chez Zayo au risque que ça soit moins rentable plutôt que de gérer de futurs problèmes complexes sur du matériel en datacenter auquel nous n'aurons pas accès.
 - Christophe : De plus, se brancher sur la fibre noire complexifiera le changement d'opérateur par la suite. Il faudrait débrancher l'ancien opérateur, retirer un patch, ce qui fait déjà 48h sans Internet, puis ensuite configurer. Cela peut résulter en plusieurs semaines sans internet.
 - Baudouin : On peut basculer sur Renater pendant l'été.
 - Christophe : Il existe de bons acteurs, capables de vous fournir une baie à TH2. Ensuite il vous faut un appareil à 2 ports à 300€, et un switch à 700€. L'hébergement dans une baie par un petit acteur coûte environ 100€.
 - Leila : C'est ce que nous avons demandé à TH2.
 - Christophe : Nous ne sommes pas un acteur intéressant pour TH2, qui ne s'occupe que d'opérateurs. Il faudrait passer par un acteur plus petit, qui pourrait vous sous-louer sa baie.
 - Leila : Il reste à trouver les gens qui ont envie de faire cette installation technique.
 - Baudouin : Si le CA le demande, je peux m'occuper de la partie administrative du projet en S8 et après, pas la partie technique.
 - Pierrick : Cette décision impactera les 1^{er} années. Je propose d'attendre la rentrée et le CA de novembre, et interroger d'ici la des acteurs plus petits, pour laisser aux 1^{ère} année le temps de choisir leur acteur pour la transition.

- Hugo Waltsburger : thomas delavie a federez qui peut repondre aux questions, travaille à TH2

Baudouin propose de repousser la décision au prochain CA, et que ViaRézo, dont Baudouin, travaillent sur d'autres solutions d'ici là. Le but est de proposer d'autres opérateurs a part Zayo.

Christophe annonce qu'il possède une baie à TH2 depuis 6 mois

- Amalio : Est-il possible d'avoir le même contrat avec un engagement d'un an ? Pour gagner du temps, pour que l'associatif puisse reprendre une décision.
 - Baudouin : Possible, de l'ordre de 200€ plus cher par mois.
 - Leila : Chez tous les autres opérateurs auxquels nous nous sommes adressés, l'engagement minimum était de 2 ans.
 - Christophe : Il est normal de s'engager au début car il y a de l'installation à faire, mais vous ne devriez pas avoir a vous engager pour 3 ans chez Zayo qui vous suit depuis déjà 5 ans.

Quatrième résolution : Reporter la décision du changement de contrat dans le prochain CA, et dans le laps de temps, ViaRézo continue de travailler sur d'autres solutions.

Votes pour : 11

Votes contre : 0

Abstention : 2

Proposition acceptée.

La résolution est validée.

La séance est levée.

De tout ce que dessus, a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président du Conseil d'Administration et le secrétaire de l'Association

Pour le Conseil d'Administration,

Juliette Rietzler,
Présidente du Conseil d'Administration

Clarence CHARLES, Secrétaire de
ViaRézo

